



**TERMES DE REFERENCE POUR LA REALISATION
DE L'ETUDE DE BASE SUR LA GRATUITE DE LA
PLANIFICATION FAMILIALE DANS 20
FORMATIONS SANITAIRES (10 DE LA REGION DU
CENTRE ET 10 DE LA REGION DU CENTRE EST AU
BURKINA FASO)**

Juillet 2021

1

Organisation pour de Nouvelles Initiatives en Développement et Santé
Organisation dotée du Statut Consultatif du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU
Récépissé n°2013 - 000557/MATS/SG/DGLPAP/DAOSOC- Attestation de renouvellement N°00000221301

Web : www.onids.org ; E-mail : contact@onids.org

Tél : 00 226 25 37 37 12 – Cel : 00 226 70 88 33 36 – 00 226 76 24 18 18

Siège social : Ouagadougou, Arrondissement 11, Sect. 51 Quartier Karpala



TABLE DES MATIERES

I. Présentation de ONIDS	3
II. Contexte et justification	4
III. Objectifs de l'étude	6
IV. Livrables attendus	6
V. Résultats attendus de l'étude.....	7
VI. Méthodologie	7
VII. Profil recherché.....	8
IX. Durée de la consultance.....	8
X. Localisation de la consultance	9



I. Présentation de ONIDS

Reconnue juridiquement en 2013, l'Organisation pour de Nouvelles Initiatives en Développement et Santé (ONIDS) est une association de droit Burkinabé engagée dans la promotion et la protection des droits socio-sanitaires des populations vulnérables par la sensibilisation, le référencement, la formation, la recherche, la veille, l'alerte et l'interpellation des pouvoirs publics.

Notre mission est d'œuvrer à la protection, la vulgarisation et l'effectivité des droits de la personne humaine et plus particulièrement ceux des femmes, des jeunes et des groupes spécifiques afin d'améliorer leur statut sociojuridique. La vision stratégique de ONIDS s'articule autour de (04) axes stratégiques que sont : le renforcement des capacités des communautés à revendiquer leurs droits et l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des femmes et jeunes (I) ; l'amélioration de la protection juridique et assistance aux groupes vulnérables face aux violences basées sur le genre (II) ; l'influence des politiques et des croyances et amélioration du statut socio juridique des femmes et des jeunes (III) ; le renforcement de la gouvernance et développement institutionnel de ONIDS (IV). Ces axes résument bien les volets d'interventions que sont la sensibilisation, la prise en charge, le plaidoyer et le renforcement des capacités de ONIDS et de ses partenaires. Du point de nos champs d'actions, ils couvrent aussi bien la promotion et la protection des droits humains de façon globale, mais mettent un point d'attention sur les inégalités envers les cibles femmes et jeunes dans le secteur de la santé, de l'éducation, de la lutte contre les violences liées au genre et les actions d'autonomisation économique des femmes.

De 2013 à nos jours ONIDS a mis en œuvre des projets de lutte contre les grossesses non désirées et des avortements clandestins, contre la stigmatisation liée aux menstrues, puis un projet de prévention et de prise en charge des violences basées sur le genre. Depuis Mars 2020, le contexte de la crise mondiale lié à la COVID19 a entraîné la réorganisation des interventions pour une intégration des activités de prévention et de diffusion des mesures de protection contre cette nouvelle infection.

3

Organisation pour de Nouvelles Initiatives en Développement et Santé
Organisation dotée du Statut Consultatif du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU
Récépissé n°2013 - 000557/MATS/SG/DGLPAP/DAOSOC- Attestation de renouvellement N°00000221301

Web : www.onids.org ; E-mail : contact@onids.org

Tél : 00 226 25 37 37 12 – Cel : 00 226 70 88 33 36 – 00 226 76 24 18 18

Siège social : Ouagadougou, Arrondissement 11, Sect. 51 Quartier Karpala



Enfin, notons que ONIDS est présente au Centre, au Centre Est et à l'Est et entretient une franche collaboration au niveau national, régional et international avec des structures tant publics, privés que communautaires. C'est ainsi qu'elle est membre de plusieurs plateformes et réseaux dont la plateforme « VIH et Handicap » de Humanité & Inclusion, le groupe de plaidoyer Santé Sexuelle et Reproductive/Stop Grossesses Non Désirées de Médecins du Monde France ; ONIDS est membre du Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales et Associations (SPONG) ; membre du Sous Cluster Violences Basées sur le Genre (SC/VBG) ; membre du comité de veille citoyenne contre covid19, ONIDS est membre observateur du Réseau des Femmes Africaines Ministres Parlementaires Présidente d'Institution et Ambassadeurs en service ou Anciennes (REFAMP-BF), membre de la Commission Citoyenne du Sahel (CCS), nous sommes en coalition sur la question de la gestion hygiénique des menstrues avec le MENAPLN et certaines ONG, depuis 2018 nous sommes partie prenante au comité pays CSW et depuis juin 2019, dotée du statut consultatif spécial du Conseil Economique et Social de l'ONU.

II. Contexte et justification

Pour l'amélioration des droits en santé sexuelle et reproductive le gouvernement du Burkina Faso a adopté le décret N°2019-0040/PRES/PM/MS/MFSNF/MFPTPS/MATD/MINEFID portant gratuité des soins et des services de planification familiale. Cette volonté politique vise la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle restée très élevée. Aussi, les autorités du Burkina avaient déjà fait montre en 2018, d'une forte ambition à contribuer à l'accès équitable aux soins tout en veillant à la protection contre le risque financier associé à l'obtention des soins. C'est ainsi, qu'une stratégie nationale de financement de la santé pour la couverture sanitaire universelle a été élaborée pour la période 2018 – 2030. De même, dans l'optique d'atteindre l'idéal de la couverture sanitaire universelle, plusieurs réformes stratégiques ont abouti à l'adoption de la gratuité de la planification familiale, celle des soins des enfants de 0 à 5 ans, et des femmes enceintes, ainsi qu'à celle du dépistage du cancer du col de l'utérus et du traitement des lésions précancéreuses.



Malgré ces réformes visant l'accès des titulaires de droits aux services et soins de santé sexuelle et reproductive ainsi qu'à la couverture sanitaire universelle, la population du Burkina Faso reste toujours confrontée à une forte prévalence des besoins non satisfaits en planification familiale (26,5%)¹, à une recrudescence des grossesses non désirées et des avortements clandestins. A cela s'ajoute d'autres gaps en matière d'offres de services tels que : les ruptures de stocks, l'insuffisance d'offre de services de santé sexuelle et reproductive plus accrus dans les zones en crises humanitaires (sanitaire et sécuritaire). L'ineffectivité des différentes politiques de gratuité ainsi que la non opérationnalisation des engagements en matière d'assurance maladie universelle entraînent gravement un faible accès aux services et soins de santé sexuelle et reproductive au profit des groupes vulnérables que sont les femmes, les adolescents-es, du milieu rural et péri urbain.

A la persistance et la recrudescence des fléaux qui minent les droits en santé sexuelle et reproductive s'ajoute l'affaiblissement des mécanismes et dispositifs juridiques et institutionnels pour l'accès universel aux soins de santé sexuelle et reproductive. Il est donc opportun d'interpeller les autorités pour le respect de leurs engagements. Un plaidoyer est important pour permettre l'opérationnalisation de la couverture sanitaire universelle qui passera par l'adoption d'un document unique et d'un plan stratégique en conseil de ministre.

C'est dans ce cadre que ONIDS avec l'appui financier de Population Action International (PAI) souhaite mener une étude afin d'identifier les évidences de plaidoyer en lien avec l'état des lieux de la gratuité de la PF dans 20 formations sanitaires dans les régions pilotes du Centre Est et du Centre du Burkina Faso.

¹ TRACK20



III. Objectifs de l'étude

L'objectif global de l'étude est d'établir l'état des lieux de la gratuité de la Planification Familiale (PF) en milieu péri-urbain et rural au Burkina Faso.

Plus spécifiquement, les objectifs ci-après sont poursuivis :

- Faire la revue du paquet des services et soins prévus par les mesures de gratuité de la PF au Burkina Faso ;
- Evaluer l'effectivité de la gratuité des soins et services de la PF (disponibilité et accessibilité) ;
- Evaluer la satisfaction de la population sur la mise en œuvre de la gratuité de la PF ;
- Evaluer la satisfaction de la population sur les produits de la PF offerts ;
- Identifier les difficultés rencontrées par les acteurs dans la mise œuvre de la gratuité de la PF (en milieu urbain et rural) ;
- Déterminer l'état des lieux de la demande des services et produits de la PF ;
- Déterminer la place de la PF dans le processus pour l'assurance maladie universelle
- Formuler des recommandations pour l'atteinte de la gratuité de la PF.

IV. Livrables attendus

- Soumission d'une offre technique et financière : détaillant l'approche technique, les outils de collectes de données, documents à examiner ; chronogramme et budget détaillé. L'offre doit inclure un modèle de canevas de rapport ;
- Réalisation d'une analyse détaillée conformément aux objectifs de l'étude ;
- Soumission du rapport final à la date prévue ; il doit être présenté en langue française aux formats PDF et MS Word avec les caractéristiques suivantes : police 12, Times New Roman, Interligne 1.5.



V. Résultats attendus de l'étude

- La revue du paquet des services et soins prévus par les mesures de gratuité de la PF au Burkina Faso est faite ;
- L'effectivité de la gratuité des soins et services de la PF (disponibilité et accessibilité) est évaluée ;
- La satisfaction de la population sur la mise en œuvre de la gratuité de la PF est évaluée ;
- La satisfaction de la population sur les produits de la PF offerts est évaluée ;
- Les difficultés rencontrées par les acteurs dans la mise œuvre de la gratuité de la PF (en milieu urbain et rural) sont identifiées ;
- L'état des lieux de la demande des services et produits de la PF est déterminé ;
- La place de la PF dans le processus pour l'assurance maladie universelle est déterminée ;
- Les recommandations pour l'atteinte de la gratuité de la PF sont formulées.

VI. Méthodologie

Le-la consultant-e sera identifié-e au niveau national après un processus d'appel à proposition ou par l'identification d'experts / cabinets du domaine ciblé ayant collaboré avec ONIDS dans la réalisation d'études précédentes.

Un comité de pilotage de l'analyse sera mis en place et aura en charge l'étude et la validation des offres technique et financière, le suivi supervision de la collecte, la validation et la diffusion du rapport d'analyse.

Une rencontre de cadrage sera organisée avant le début de l'analyse entre le –la consultant-e et le comité de pilotage.

Le-la consultant-e veillera à préciser dans son offre la méthodologie qu'il adoptera pour une bonne et exhaustive analyse.

7

Organisation pour de Nouvelles Initiatives en Développement et Santé
Organisation dotée du Statut Consultatif du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU
Récépissé n°2013 - 000557/MATS/SG/DGLPAP/DAOSOC- Attestation de renouvellement N°00000221301

Web : www.onids.org ; E-mail : contact@onids.org

Tél : 00 226 25 37 37 12 – Cel : 00 226 70 88 33 36 – 00 226 76 24 18 18
Siège social : Ouagadougou, Arrondissement 11, Sect. 51 Quartier Karpala



VII. Profil recherché

- Avoir un diplôme Bac +4 ou maîtrise en sociologie, anthropologie, droit, démographie, statistiques ...
- Avoir une connaissance dans la recherche dans les domaines que sont : santé publique, Droits humains et intégration du Genre ;
- Avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans la réalisation des études/enquêtes terrains ;
- Démontrer d'une expérience dans le domaine spécifique des droits en santé sexuelle et reproductive ;
- Avoir une pleine connaissance des référentiels juridiques et politiques dans le domaine en lien avec la présente recherche ;
- Bonne connaissance du contexte sanitaire et sécuritaire Burkinabé.

VIII. Autres compétences

- Excellente capacité d'analyse ;
- Excellente capacité rédactionnelle ;
- Parfaite maîtrise du français et des langues locales ;
- Compétence en informatique ;
- Connaissance et expérience avec les ONG et associations est un atout ;
- Etre respectueux des délais et les directives ;

IX. Durée de la consultance

Le – la consultant-e devra dans son offre technique proposer un chronogramme sur la durée de sa prestation

- Sur une durée maximale de 140 jours ouvrés, à compter de la date de signature du contrat : L'étude devra débuter au plus tard le 10 Août 2021 et prendra fin le 27 août 2021.



- Le rapport provisoire est attendu le 31 août 2021
- Le comité de pilotage et le –la consultant-e travailleront à l’intégration des amendements le 1^{er} et le 2 septembre 2021.
- Un rapport final de l’étude est attendu pour restitution aux partenaires au plus tard le 06 septembre 2021

X. Localisation de la consultance

Dix formations sanitaires du Centre et dix formations sanitaires du Centre Est, zones d’intervention de ONIDS.

XI. Modalités de soumission, de dépouillement et de contractualisation

Les offres doivent être envoyées à l’adresse : contact@onids.org au plus tard le 06 août 2021 à 17h GMT en indiquant en objet : « Evaluation gratuite de la PF ».

Elles doivent contenir les documents suivants :

- Une offre technique de l’étude développée intégrant la méthodologie à suivre ainsi qu’une explication de votre compréhension des termes de référence (3 pages max) ;
- Une proposition financière en intégrant les détails budgétaire (honoraires, transports, etc.) ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Au moins 2 travaux/références similaires à la mission.

Le dépouillement des offres sera réalisé le 07 août 2021 au matin pour une notification le même jour.

Un contrat sera élaboré selon les procédures en vigueur de ONIDS et signé le 09 août 2021.